



Le marais aux oiseaux fête ses 40 ans et nous en fait profiter !

publié le 29/06/2023 - mis à jour le 30/06/2023

Le jeudi 1er juin, toute notre classe de 6D était présente avec son vélo, pique nique dans le sac à dos, prête à parcourir les 10km entre le collège et le marais aux oiseaux.

Le marais aux oiseaux appartient au département de la Charente-maritime et se compose de deux parties : **le parc de découverte** et **le centre de sauvegarde de la faune sauvage**.

Dès notre arrivée, nous avons visité **le parc** : poules et canards à proximité de l'accueil.

Un peu plus loin, le long d'un plan d'eau, une Cistude d'Europe, notre tortue locale d'eau douce, s'est laissée observer à la longue vue tout en prenant son bain de soleil. Les tortues de Floride sont parquées dans une mare entourée de grillage pour ne pas s'évader et mettre en péril la cistude.

La roue du paon mâle nous a impressionnée : elle lui permet de séduire une femelle... Sous les arbres, dans des volières, hibou petit duc, chouette hulotte et chouette des marais sont dérangés par notre passage et ouvrent péniblement un œil avant de se rendormir.



Une maman cygne surveille ses petits tandis que, dans la héronnière, perchées sur leurs plateformes, les cigognes claquent leur bec pour communiquer entre elles.

Pourquoi tous ces oiseaux restent-ils au marais aux oiseaux ?

- ▶ Trouvés mal en point dans la nature, ils ne pourraient survivre par eux-mêmes malgré les soins apportés par le centre de sauvegarde
- ▶ Quelques-uns enfin sont donnés par des particuliers qui veulent s'en débarrasser, ou proviennent de saisies ordonnées par la justice (mauvais traitements ou détention illégale).
- ▶ Enfin, certains attirés par des congénères, l'abondance de nourriture ou l'eau douce viennent s'y reproduire.

En début d'après-midi, le responsable nous a expliqué le fonctionnement du **centre de sauvegarde de la faune sauvage**, qui lui n'est pas accessible aux visiteurs. Il accueille les animaux pour les soigner et si possible les relâcher dans leur milieu naturel. Des particuliers apportent au centre l'animal blessé ou bien une personne du centre se déplace dans tout le département pour le récupérer dans un point relais.

Que faire si on trouve un oiseau en détresse ?

- 1 : J'interviens si je suis accompagné.e d'un adulte.
- 2 : Je l'identifie seulement avec son bec, ses plumes et ses pattes.
- 3- Je vérifie si il est blessé, épuisé ou non-volant.
- 4- J'appelle le centre de sauvegarde : **05 46 75 37 54** , le **18** ou le **112**.

5- Je me protège (gants, couverture, veste) car l'animal peut se défendre.

6- Je le capture et le place dans un carton.

7- Je l'apporte au marais aux oiseaux ou bien à un point relais.

Heureusement que le centre de sauvegarde du marais aux oiseaux existe !

L'an passé, ce sont 2000 animaux qui ont été apportés au centre de sauvegarde : des petits mammifères : hérissons et écureuils roux et bien sûr des oiseaux. Seulement 6 sur 10 ont pu



être autonomes n'ont pas pu regagner leur milieu naturel, soit environ 2 sur 10.

Un grand merci au marais aux oiseaux pour son accueil !

La classe de 6D.